



INVITATION

Le Préfet de Corse, Préfet de la Corse du Sud
Le Président de l'Office de l'environnement de la Corse
Le Maire de Bonifacio

ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie de désignation au titre de la Convention de RAMSAR des mares temporaires des TRE PADULE de Suartone et à la remise du diplôme qui aura lieu

le 10 février 2007 à 11 heures à la mairie de Bonifacio

selon le programme suivant :

- 11 h Accueil par le M. le Maire de Bonifacio
- 11 h 10 La gestion de la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone au sein du parc marin international (GF Frisoni)
- 11h 30 La Convention de RAMSAR et ses incidences - Projet d'ouverture aux autres sites à mares temporaires de Méditerranée (Brigitte Dubeuf- MF)
- 11h45 Témoignages : RN Biguglia, Etangs Narbonnaise, Ramsar Europe
- 12h Remise du diplôme RAMSAR par M. le Préfet de Corse : commune, le gestionnaire, la DIREN, les propriétaires.

Allocution de M le Président de l'OEC,

Clôture de la cérémonie par M le Préfet de Corse, Préfet de Corse du Sud

12 h 30 Buffet.

13h30 départ visite du site

Votre réponse est souhaitée pour le 1^{er} février 2007 au 04.95.30.13.70